

# Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 24 février 2015

**Présents** : Claude Vignon, Dominique Parein, Giovanni Cadeddu, Virginie Dal-Pra, Andrée Séquier, Julie Faivre, Laurent Benoit, Pierre Barbier  
**Excusés** : Michel Olivier, Gilles Breton (pouvoir à Dominique Parein)

*Secrétaire de séance* : Andrée Séquier

Le Maire rappelle la démission de Mr Gildas Porcheron de son poste de premier adjoint et conseiller municipal. Celle-ci a été acceptée par la Préfecture le 5 février. Il engage un débat sur la recomposition des adjoints communaux. Puis le conseil procède au vote des adjoints.

## Délibérations du conseil

→ *Vote des adjoints à l'unanimité* :

- le principe de rester à 3 adjoints au maire est conservé.
- 1<sup>er</sup> adjoint : Pierre Barbier
- 2<sup>e</sup> adjoint : Giovanni Cadeddu
- 3<sup>e</sup> adjoint : Dominique Parein

→ La coupe affouagère se déroulera dans le bois de l'Allier, parcelles 47 et 50. L'ONF procédera au martelage des lots. Le lot de coupe affouagère 2015 est fixé à 22€.

## Décisions du conseil

→ Il est procédé à la réaffectation des délégations et représentations de Mr Porcheron :

- responsable de la commission économie : Dominique Parein
- responsable de la commission tourisme : Andrée Séquier
- 4<sup>e</sup> délégué communautaire : Dominique Parein
- titulaire de la commission d'appel d'offres : Julie Faivre
- référent Préfecture défense - armée : Laurent Benoit
- suppléant à l'association Mémoire de la Drôme : Andrée Séquier
- délégué au Syndicat de télévision : Giovanni Cadeddu
- délégué suppléant au SDED : Julie Faivre

→ Le percepteur Mr Gilles Couiller présente une synthèse des résultats d'exercice 2014 des budgets de la commune.

Budget principal : le désendettement se poursuit, la situation financière du fonctionnement est bonne, les recettes augmentent, les dépenses diminuent. L'effort d'équipement (investissement) est moindre. Il souligne toutefois la fragilité de la trésorerie et du fonds de roulement.

Budget de l'eau et assainissement : le désendettement se poursuit, il n'a y pas eu de grosse opération en 2014.

Il conclut son intervention en signalant aux élus l'opportunité de renégocier les emprunts des collectivités à des meilleurs taux en ce moment.

Le conseil procède ensuite au débat d'orientations budgétaires, avec les opérations à inscrire en investissement :

- le solde de l'impluvium de Darbonouze ;
- le programme de travaux forestiers
- les travaux de voirie : inscription des restes à réaliser + 10 000€, total 23 000€
- réfection et isolation de la toiture de l'atelier : 62 350 € TTC
- numérotation des rues : 6 000€
- solde de l'opération boulangerie
- solde de l'opération plateaux de la maison Roche
- solde du WC public
- acquisition du camion communal et de son aménagement
- réfection de l'appentis de la salle des fêtes
- dématérialisation des procédures : 2 000€

Opérations à inscrire en fonctionnement :

- travaux forestiers en régie
- élagage de l'arboretum
- élagage du jardin de ville
- gainage de la cheminée de logement au-dessus de l'école
- prestations dans le cadre des nouvelles activités périscolaires

#### **questions diverses - tour de table des conseillers**

→ Mme Sabine Descave, gérante de l'auberge de Roybon, sollicite l'autorisation d'organiser des balades en calèche sur les chemins autour de son auberge. La commune verra les autorisations nécessaires avec l'ONF.

→ Mr Bernard Lacote organise une soirée de soutien le 13 mars pour Mr Jantet, apiculteur du village sinistré par la perte de ses essaims après l'hivernage. La salle des fêtes lui sera mise à disposition gracieusement par la commune.

→ Andrée Séquier exprime son inquiétude vis à vis des impayés des gérants de l'Hôtel du Vercors. Un groupe d'élus devra les rencontrer.

→ Pierre Barbier sollicite la remise en place des réunions régulières d'adjoints.